

FICHE TECHNIQUE

Age des enfants :

L'atelier cirque est accessible à tout public à partir de 3 ans.

Nombre d'enfants par séance :

L'atelier cirque se pratique en groupe à effectif limité 10 à 12 enfants.

L'intervenante doit rester disponible pour chacun et répondre aux attentes du groupe tout en faisant respecter les règles de sécurité.

Durée d'une séance :

La séance dure entre 30 minutes et 2h selon l'âge des enfants.

Lieu de la séance :

L'atelier cirque se pratique en intérieur dans une salle de motricité, une salle de sport... ou en extérieur selon les conditions météorologiques.

Besoin de matériel :

Il n'y a pas besoin de matériel car l'intervenante se déplace avec son matériel.

Durée de l'intervention dans l'année :

L'atelier cirque peut être proposé 1, 2, 3 fois dans la semaine, une semaine complète sous forme de stage, quelques mois ou à l'année.

Heures disponibles :

L'intervenante reste disponible pour en discuter en fonction des besoins des organisateurs.

CONTACT

Adeline Marsat : 06 63 80 61 57